



Modification no 002 à la demande de soumissions Cisco IP Phone or Equivalent

Sollicitation No.	BPM017133	Date :	21 octobre, 2022
Dossier GCDOCS No.	S.O.	Référence GETS No.	

Bureau d'émission	Services partagés Canada	
Autorité contractante (L'autorité contractante est la personne-ressource pour toutes les questions et tous les commentaires au sujet du présent document.)	Nom	Eric Vanasse
	Numéro de téléphone	(514) 607-8519
	Adresse e-mail	Eric.Vanasse@ssc-spc.gc.ca
	Adresse postale	
Date et heure de clôture	1 novembre, 2022 @ 14 :00h	
Fuseau horaire	Heure de l'Est (HE)	
Destination des biens/services	Variée	
Adresse de courriel pour la soumission de la réponse avant la date de clôture	Les réponses doivent être soumises dans le portail P2P Pour toute question ou préoccupation, veuillez envoyer un courriel à l'autorité contractante : Eric.Vanasse@ssc-spc.gc.ca	

Cette modification no 002 à la demande de soumissions vise à :

- 1 – Modifier la quantité de la ligne 11 de l'Annex A de 5000 à 7000; et
- 2 – Publier la réponse du Canada aux questions de l'industrie;

1) À la première page du document de l'appel de demandes, date et heure de clôture, modifier comme suit

SUPPRIMER:

Ligne 11 de l'Annex A quantité de 5000

INSÉRER :

Ligne 11 de l'Annex A quantité de 7000

2) Publier la réponse du Canada aux questions de l'industrie :

Amd 002	
Question 3	Veillez préciser dans quelle case xls de l'annexe A nous devrions ajouter les 24 mois supplémentaires (soit 36 mois au total). L'annexe A pour le poste 2 des téléphones Cisco n'indique que 12 mois. Seul l'A-Flex-3 montre un support depuis 36 mois.
Réponse 3	La ligne 2 de l'annexe A est valable pour 12 mois seulement. Les lignes 5 à 14 sont pour 36 mois

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

Voici un résumé des pièces jointes ou des modifications apportées à ce jour à la présente demande de soumissions :

Suivi des documents	Répartition	Date :	Désignation des marchandises
Modification 002	P2P & Acheter et vendre	21 octobre, 2022	<ul style="list-style-type: none">- Modifier la quantité de la ligne 11 de l'Annex A de 5000 à 7000; et- Réponse du Canada aux questions de l'industrie